

employeurs et les employés, par leurs moyens de négociations, tenter d'en arriver à un règlement avantageux tant pour les cheminots que pour l'ensemble de l'économie canadienne.

Le chef actuel de l'opposition (M. Diefenbaker) aurait-il été à la tête du gouvernement que je le défierais de dire qu'il aurait pu faire mieux dans les circonstances. Il aurait lui-même laissé patrons et ouvriers, par l'intermédiaire de leurs négociateurs, tenter par tous les moyens de trouver une solution, d'en arriver à une entente. Mais, il est facile de jeter le blâme sur les autres.

Monsieur l'Orateur, après la négociation, il y a eu une conciliation—et cela n'a pas réussi davantage. Ce problème des cheminots n'en est pas un à part des autres; c'est un problème d'envergure générale. Tous les secteurs de l'économie s'en ressentent et tous sont dans la même situation. Cette question des cheminots aux prises avec les chemins de fer Nationaux ne date pas d'aujourd'hui ou de deux mois. Au fait en 1950, sous l'administration St-Laurent, il y a eu des difficultés. En 1960, sous le régime Diefenbaker, il y a eu aussi des difficultés. Pourquoi, à ce moment-là, en 1950 et en 1960, ceux qui étaient à la gouverne du pays n'ont-ils pas pris leurs responsabilités en prévision de ce qui pourrait se produire en 1960 ou en 1966?

Monsieur l'Orateur, on nous convoque présentement pour étudier cette situation très alarmante et le gouvernement demande aux députés de prendre une décision afin de mettre un terme à cette grève qui, en définitive, fait souffrir les grévistes eux-mêmes. Ce sont eux qui perdent leur salaire, et ce sont les cultivateurs et tous les niveaux sociaux du Canada qui y perdent dans une grève semblable.

Mais, monsieur l'Orateur, sous prétexte que le gouvernement doit combattre l'inflation, eh bien, on convoque les Chambres et on présentera tout à l'heure deux bills aux députés. Nous ne savons pas ce qu'ils contiennent. Y est-il question d'arbitrage obligatoire ou d'une politique définie incitant les chemins de fer à transiger convenablement avec leurs employés? Ces deux bills contiennent-ils les solutions appropriées et raisonnables pour aider l'ensemble des travailleurs canadiens? Nous ne le savons pas. Mais une chose que je sais, monsieur l'Orateur, c'est que nous n'avons pas seulement une grève des cheminots au Canada et nous n'avons pas eu seulement une grève de tisseurs au Canada, mais nous avons eu des grèves d'agriculteurs contre certains gouvernements provinciaux. Au fait, nous avons eu toutes sortes de grèves, et la grève la plus importante que nous ayons connue au

Canada, répétée à maintes reprises, c'est celle des financiers lorsqu'ils imposent des restrictions du crédit et qu'ils obligent le peuple canadien à vivre dans la misère. Contre ces grèves, le gouvernement n'a jamais convoqué le Parlement pour que nous prenions une décision afin de mettre la finance au service des êtres humains canadiens, des êtres humains qui comprennent les cheminots, les travailleurs, les mineurs, les colons, les cultivateurs, toutes les classes sociales.

Monsieur l'Orateur, lorsqu'il s'agit de ces grévistes, le gouvernement ne nous invite pas, mais il nous invite à venir discuter de l'impossibilité qu'il y a pour les chemins de fer de relever les salaires dans la proportion de 30 p. 100. Ici, on se plaint de l'inflation et des dangers de l'inflation, mais monsieur l'Orateur, ces dangers d'inflation ne sont pas nés d'hier; ils existaient il y a bien des années lorsque, par exemple, le gouvernement se voit piller chaque année—l'honorable ministre des Finances (M. Sharp) est au courant—de 1 milliard et quart en intérêts seulement sur la dette nationale. Cela, c'est de l'inflation, monsieur l'Orateur. C'est cela de l'inflation. La taxe de 11 p. 100 sur les matériaux de construction, c'est de l'inflation, monsieur l'Orateur, et c'est le gouvernement qui en est responsable.

Que fait le gouvernement pour combattre l'inflation? Absolument rien! Mais, par ailleurs, on demande aux ouvriers d'accepter un salaire peu élevé, qui leur permet de joindre difficilement les deux bouts, un salaire qui leur permet à peine d'atteindre à une vie normale dans un pays comme le nôtre.

Nous savons que le coût de la vie est exorbitant, tout le monde sait que nous devons faire quelque chose, oui, mais pourquoi toujours au détriment des classes laborieuses? Ça ne veut pas dire, monsieur l'Orateur, que je favorise la grève, qui actuellement persiste au Canada. Non, parce que j'ai la conviction personnelle et profonde que jamais les grèves, dans le monde entier, n'ont réglé le problème ouvrier. La fin d'une grève est habituellement, et généralement, le commencement d'une autre grève. Et ceux qui payent pour les grèves, ce ne sont pas les chefs ouvriers qui les commandent, mais ceux qui travaillent, les travailleurs. A ce sujet, j'en appelle au témoignage du ministre de la Main-d'œuvre (M. Marchand), qui s'y connaît en fait de grève. Quand l'a-t-on réglé le problème ouvrier aux moyens d'une grève? Jamais.

Ce n'est pas mon intention, monsieur l'Orateur, de m'étendre tellement sur la question aujourd'hui, parce que je tiens à ce que le gouvernement présente ses bills au